

---

Date de Convocation  
14/01/2025

Date d’Affichage  
17/01/2025

---

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice	17
Présents	12
Votants	15

---

**OBJET :**

**Demande de subvention  
au titre de la DSIL pour  
le projet de  
réaménagement du  
centre-bourg**

---

L’an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un janvier à 19h00  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la  
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel  
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier  
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Pierre WAUQUIER,  
Jean-Michel HAVEZ, Valérie DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT,  
Emilie VANDERBAUWEDE, Anne DAMIE, Aurore PENNORS  
Absent ayant donné procuration : Eric LAUWAGIE, Gilles  
RONSE, Emmanuelle AUMARD  
Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS  
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

---

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la Dotation  
de soutien à l’investissement local a retenu au titre de son  
dispositif 2025 les projets ayant trait au développement  
écologique et à la qualité du cadre de vie dans le cadre de la  
trajectoire ZAN de zéro artificialisation nette (travaux  
d’espaces publics renforçant la place de la nature en ville,  
lutte contre les îlots de chaleur).

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la  
commune mène actuellement un projet de réaménagement  
du centre-bourg d’Ennevelin, avec une reconfiguration  
complète de la place Jean Moulin, qui permettra, via sa dés-  
imperméabilisation et sa végétalisation, d’assurer une gestion  
intégrée des eaux pluviales et d’amener de la biodiversité en  
ville. Par ailleurs, la végétalisation et le travail d’aménagement  
de circulations douces sécurisées pour les piétons s’étendra au  
niveau du centre-bourg aux rues de la Reine, Calmette Guérin  
et Pierre et Marie Curie, luttant ainsi également contre les  
effets d’îlots de chaleur aux abords des stationnement et de  
l’école.

La maîtrise d’œuvre a estimé le montant des travaux à  
1 299 125 € HT à la phase AVP.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à  
l’unanimité, l’autorise à déposer ce dossier au titre de la DSIL  
2025 demandant une subvention à hauteur de 25,57 % du  
coût HT des travaux soit 332 178,75 €. Le plan de  
financement suivant est adopté :

Dépenses :		Recettes :	
Coût des travaux HT:	1 299 125,00 €	DETR (30 % du HT, uniquement sur les dépenses éligibles, soit 25,58 % du total des travaux)	332 340,00 €
TVA :	259 825,00 €	Fonds vert (demande déposée) (25% du HT)	324 781,25 €
		DSIL (25,57 % du HT) (demande déposée)	332 178,75 €
		Région – subvention HYDR (demande déposée) 3,85% du HT)	50 000,00 €
		Autofinancement (20 % du HT)	259 825,00 €
		Autofinancement de la TVA	259 825,00 €
Coût du projet TTC :	1 558 950,00 €	Total des recettes	1 558 950,00 €

Fait et délibéré à Ennevelin,  
le 21 janvier 2025  
Le Maire,  
Michel DUPONT



Secrétaire de séance  
Aurore PENNORS